

LE LIVRE NOIR & BLANC DU LOGICIEL

5 PROPOSITIONS
POUR FAIRE GAGNER
L'INDUSTRIE FRANÇAISE
DU LOGICIEL

MAINTENANT
QUE NOUS AVONS
NOTRE MAISON
D'ÉDITION DE LOGICIELS

TROUVONS
NOTRE
BEST-SELLER



Pessin



Syntec
NUMERIQUE

DES ENTREPRISES
QUI CHANGENT
LE MONDE

PRÉAMBULE

Malgré son dynamisme, l'industrie française du logiciel présente des fragilités qui risquent de compromettre l'expansion de ce secteur alors qu'il apparaît comme l'un des moteurs de la croissance de notre économie.

Où sont les verrous ? Comment les faire sauter ? Avec l'aide de nos 550 éditeurs, membres de Syntec Numérique, nous avons identifié les principaux freins à l'essor de la filière et avancé cinq propositions pour faire gagner notre industrie.

C'est l'objet de ce Livre Noir & Blanc qui, sous un format original, dresse un portrait de nos métiers, des blocages rencontrés (le Livre Noir) et des efforts à accomplir (le Livre Blanc) pour assurer le développement national et international d'une profession formidable et souvent mal connue, celle des créateurs de logiciels...



BRUNO VANRYB

*Président du collège Editeurs,
Syntec Numérique*

SOMMAIRE

3 INTRODUCTION

5 L'ÉDITION DE LOGICIELS,
UN MÉTIER INDUSTRIEL

9 LE LIVRE NOIR ET LE LIVRE BLANC
DU LOGICIEL FRANÇAIS

23 CONCLUSION

LE LOGICIEL EST PARTOUT...

Difficile de dénicher un objet ou un espace de notre vie quotidienne qui ne dissimule quelques lignes de code, tant le logiciel a pénétré notre environnement. Les logiciels sont enfouis dans les produits que nous utilisons tous les jours. Ils structurent le fonctionnement des entreprises. Ils orchestrent des pans entiers d'activité, comme la gestion du trafic aérien ou celle des réseaux électriques, le pilotage des centrales, la finance...

Enfin, ils constituent le socle de la très dynamique économie Internet (25 % de la croissance nationale, en 2010*) : les sites web et d'e-commerce, les moteurs de recherche, les réseaux sociaux, etc., sont avant tout des logiciels.

...ET IL CRÉE DE LA VALEUR ET DES EMPLOIS

La créativité des logiciels stimule les besoins, invente les nouveaux usages et favorise la diffusion de l'économie numérique à l'ensemble des secteurs d'activité et sur tout le territoire. Cette industrie de croissance (+10 % entre 2008 et 2010), dont les 300 premiers acteurs ont globalement réalisé un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros en 2010**, est un levier efficace de création de richesses. Soutenir les éditeurs de logiciels, c'est garantir le développement de notre économie et créer les emplois de demain.

(*) Selon le rapport Impact d'Internet sur l'économie française de McKinsey, mars 2011

(**) Panorama Top 250 des éditeurs et créateurs de logiciels en France, Syntec Numérique et Ernst & Young, septembre 2011

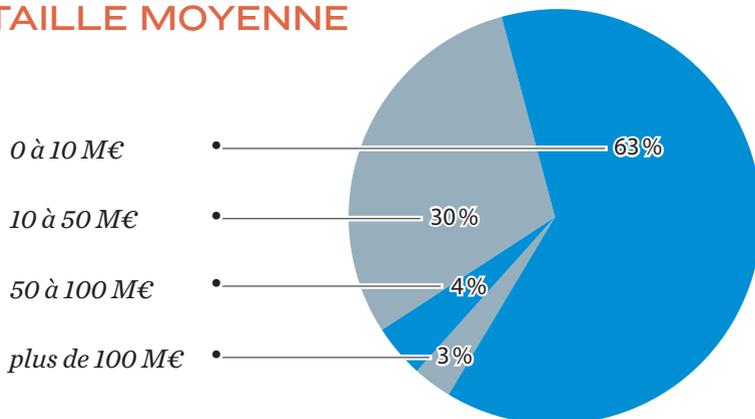
UNE INDUSTRIE TROP ATOMISÉE

Avec plus de 3 200 éditeurs, la France peut s'enorgueillir d'une industrie du logiciel dynamique et diversifiée. Cependant, cette apparente bonne santé masque une réalité : le secteur souffre d'un déficit d'entreprises de taille moyenne (de plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires) en mesure d'accéder au marché mondial et de consolider la filière.

Les sociétés créatrices de logiciels prometteuses se trouvent en effet « avalées » avant d'avoir eu le temps de se développer suffisamment pour se lancer elles-mêmes dans des processus de rachat et à l'international.

L'industrie française du logiciel ne manque pas de créateurs mais d'entreprises capables de devenir les futurs champions internationaux aux côtés de leaders comme Dassault Systèmes et Ubisoft.

UN DÉFICIT D'ENTREPRISES DE TAILLE MOYENNE



93 % des acteurs du Top 250 réalisent moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

L'ÉDITION DE LOGICIELS, UN MÉTIER INDUSTRIEL

L'ÉDITION DE LOGICIELS EST UNE INDUSTRIE
À PART ENTIÈRE, MÉCONNUE DU PUBLIC,
AVEC DES CARACTÉRISTIQUES
ET DES CONTRAINTES QUI LUI SONT PROPRES.



DES BESOINS DE FINANCEMENT IMPORTANTS SUR TOUT LE CYCLE DE VIE DES PRODUITS

La recherche représente un poste élevé des dépenses dans l'activité des éditeurs. Pour autant, elle n'est que la première étape du cycle de vie d'un logiciel. Ainsi, la phase d'installation du produit sur le marché, entre sa création et sa commercialisation, qui peut durer de douze à dix-huit mois, requiert des investissements au moins équivalents sinon supérieurs.

CINQ ÉTAPES DU CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT SUIVENT SA CRÉATION :

- **l'industrialisation** : phase déterminante pour assurer la qualité et la fiabilité du produit ;
- **le marketing produit** : maillon clé entre la création et la commercialisation pour positionner le produit sur un marché cible et lui assurer ainsi un avenir ;
- **l'internationalisation** : passage obligé pour croître rapidement et rentabiliser ses investissements initiaux ;
- **la commercialisation** : développement de réseaux de distribution, de partenaires...
- **la maintenance et la gestion de la relation client** : ces deux étapes succèdent à la mise sur le marché du produit.

DES (R)ÉVOLUTIONS PERMANENTES

Dans le monde numérique, les technologies comme les usages évoluent très vite. Ainsi, en moins de trente ans, le développement de logiciels a subi plusieurs révolutions : en 1985, la micro ; en 1990, les interfaces graphiques ; en 1995, le web ; en 2005, le mobile ; et aujourd'hui, les réseaux sociaux.

Pour les éditeurs, ces révolutions se traduisent par des remises en cause perpétuelles de leurs savoir-faire, par des besoins continuels en formation de leurs équipes et par le recours permanent à des compétences nouvelles.

Le *business model* de l'industrie évolue lui aussi. D'un mode de distribution des produits sous la forme de CD, on est passé à un autre utilisant les canaux dématérialisés (téléchargement via Internet). Aujourd'hui, la vente à l'usage (l'utilisateur n'achète pas le logiciel mais s'abonne à un service accessible via Internet) bouscule le modèle d'affaires traditionnel de cession de licences.

UNE ACTIVITÉ DE CRÉATION QUI S'ÉTEND À DE NOUVEAUX DOMAINES

Les efforts de recherche d'un éditeur ne se réduisent pas à l'écriture du « code » fonctionnel de ses produits. La mise au point d'un logiciel ou d'une nouvelle version comprend une part croissante de recherche en ergonomie, en design et autour d'usages et de services innovants.

DES RISQUES ÉLEVÉS

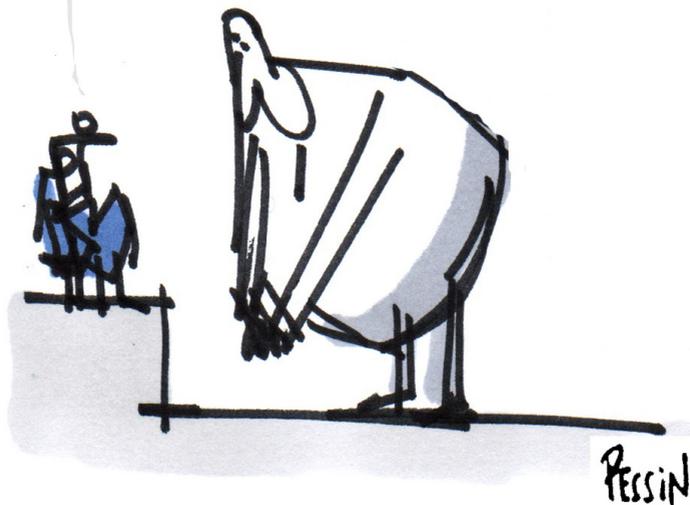
La création de logiciels contient par essence même une part d'incertitude et de pari (technologique, fonctionnel, usage...). C'est, à ce titre, un secteur qui comporte plus de risques que les secteurs industriels traditionnels comme l'automobile.

L'évolution rapide des usages et la mondialisation accentuent le phénomène en ajoutant le risque de l'obsolescence des produits avant amortissement de l'investissement.

DES ENJEUX DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'édition de logiciels relève du cadre juridique de la propriété intellectuelle. Les logiciels restent, en théorie, protégeables par le droit d'auteur contre la copie et l'usage abusif car ce sont des œuvres. Le piratage dont sont victimes les éditeurs constitue cependant un véritable fléau pour l'industrie, les ayants droit et l'état (TVA). Ce sujet majeur devra être traité comme l'est le piratage des autres créations de l'esprit.

J'AIMERAIS PASSER
D'ÉDITEUR MIGNON
À ÉDITEUR INTERNATIONAL



LE
LIVRE
NOIR

ET DES POINTS DE BLOCAGE
ET DES PROPOSITIONS

LE
LIVRE
BLANC

UNE INDUSTRIE MAL COMPRISE

Les jeunes entreprises éditrices de logiciels rencontrent des difficultés dès leur lancement. Elles ont des idées mais peinent à trouver les moyens de les concrétiser. L'amorçage, le capital-risque, les aides publiques à l'innovation concentrent l'essentiel des ressources disponibles sur un nombre limité de dossiers.

Le problème devient encore plus aigu pour les sociétés désireuses de franchir les étapes suivantes, notamment les seuils critiques des 10 millions, puis des 50 millions d'euros de chiffre d'affaires. A ce stade, il s'agit pour l'éditeur de financer sa croissance, son développement à l'international, l'organisation de son service client, etc. Et cela à la mesure de ses concurrents, américains notamment, c'est-à-dire avec des moyens de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Il est regrettable que ce secteur clé, socle de l'économie numérique et moteur de la croissance nationale, reçoive finalement assez peu d'attention de la part des pouvoirs publics, alors que des dispositifs législatifs et fiscaux appropriés enclencheraient une dynamique de croissance dans toute l'industrie qui profiterait à la jeune pousse comme à l'entreprise internationale.

PROPOSITION N°1

UN STATUT DE SOCIÉTÉ CRÉATRICE DE LOGICIELS

Permettre aux entreprises du secteur d'accélérer le développement de leur activité, d'étendre leurs compétences, d'accroître leurs investissements.

L'éditeur de logiciels est à la fois entreprise de croissance, société industrielle et activité de recherche et développement. Cette particularité nous conduit à proposer l'instauration d'un statut propre à la société créatrice de logiciels.

Ce dispositif, sur lequel Syntec Numérique travaille depuis plusieurs mois, compléterait ceux réservés aux entreprises de croissance proposés par ailleurs. Il s'appuierait sur le statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI), dans sa forme actuelle*, enrichi par les dispositions décrites ci-dessous. Il reposerait sur une définition précise du métier de créateur de logiciels.

L'ESSENTIEL DU STATUT ET DE SES AVANTAGES

- une prise en compte, dans les frais de recherche, de tous les aspects de la création d'un logiciel : en partant du dispositif d'exonération des charges sociales contenu dans le statut de JEI et en l'étendant à tout le personnel engagé dans le processus de création ;

(*) Le statut de JEI : <http://www.industrie.gouv.fr/enjeux/innovation/jei.php>



LE LIVRE NOIR

UNE AIDE À L'INNOVATION,
DE L'ARGENT POUR LE DÉVELOPPEMENT
UN FINANCEMENT À L'INTERNATIONAL
ET JE NE COMPRENDS TOUJOURS PAS
DE QUOI IL S'AGIT.-



LE LIVRE BLANC

- un soutien aux dirigeants dans leur volonté d'élever leurs compétences grâce à la prise en charge (à hauteur d'un montant plafonné) de la moitié des frais d'accès à des formations de management et de développement à l'international;
- une aide supplémentaire pour la formation des équipes : en doublant la somme déjà disponible au titre de la contribution à la formation, proportionnellement à l'investissement en recherche.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU STATUT

Les conditions d'accès au statut sont identiques à celles de la JEI avec les extensions et restrictions suivantes :

- être une entreprise créatrice de logiciels et d'applications ;
- compter jusqu'à 500 salariés et 20 ans d'existence ;
- réinvestir 50 % au moins de ses bénéfices en R&D ;
- verser l'intégralité de la contribution à la formation légale à l'OPCA de la branche.

DES ENTREPRENEURS PEU «MARKETEURS»

Les entreprises créatrices de logiciels sont souvent centrées sur le développement technologique de leurs produits. Elles hésitent à se lancer sur le marché international. La répartition de leurs dépenses, en faveur de la R&D au détriment du marketing, entrave leur croissance et la recherche d'investisseurs.

Le profil des fondateurs est souvent au cœur du problème. Plus créateurs et techniciens que tournés vers le marché, ces entrepreneurs ne sont pas forcément armés pour appréhender correctement l'ensemble des ressorts du développement d'une entreprise. Leur réticence fréquente à ouvrir le capital de l'entreprise ou à partager sa gouvernance accentue la tendance.



PROPOSITION N°2

UNE FORMATION PACKAGÉE « ENTREPRENDRE DANS LE LOGICIEL »

Faire en sorte que les créateurs de sociétés éditrices de logiciels soient mieux formés au management d'entreprise et aux techniques de marketing en leur apportant la vision concrète de dirigeants expérimentés.

L'ESSENTIEL DE LA FORMATION « ENTREPRENDRE DANS LE LOGICIEL »

- une formation packagée de 20 heures de cours, disponible pour toute école et université ;
- un contenu consacré aux techniques de management et au *business development*, et aux spécificités du secteur ;
- des cours dispensés par des dirigeants (ou des managers à haut niveau de responsabilité) de sociétés éditrices de logiciels afin d'apporter une vision concrète et actualisée du sujet ;
- un financement privé par des sponsors.

Une commission réunissant des représentants de l'Éducation nationale et des professionnels du secteur de l'édition de logiciels serait chargée d'élaborer la formation et de piloter son évolution.

UN MAQUIS DE DISPOSITIFS D'AIDE

Pour amorcer son développement, l'entrepreneur averti sait qu'il peut frapper à plusieurs portes : Oséo, les fonds publics, les régions, la Caisse des Dépôts... Les dispositifs sont nombreux et efficaces. Mais comment savoir si son projet est éligible à un financement ? A quelle porte frapper justement pour obtenir rapidement une réponse adaptée à ses besoins ? Comment faire appel aux laboratoires universitaires ?

Il en va de même pour les dispositifs d'accompagnement à l'international qui se multiplient : à côté d'Ubifrance, organisme dédié, les régions et les chambres de commerce proposent également un accompagnement. A qui s'adresser dès lors ?



PROPOSITION N°3

UN GUICHET UNIQUE « CROISSANCE ET INNOVATION »

Aider le créateur d'entreprise à identifier et à atteindre rapidement l'interlocuteur qui répondra à son besoin.

Ce point d'entrée unique, sorte de « couche d'intermédiation » entre l'entrepreneur et les organismes, faciliterait et accélérerait les démarches d'obtention d'aides et d'accompagnement grâce à une orientation efficace. Il couvrirait les grandes préoccupations des entrepreneurs, quel que soit leur secteur : financement, internationalisation, fiscalité, formation, juridique, recrutement.

L'ESSENTIEL DU GUICHET UNIQUE « CROISSANCE ET INNOVATION »

UNE ÉQUIPE FORMÉE ET COMPÉTENTE

- dotée d'une connaissance actualisée de l'intégralité des dispositifs, organisations et interlocuteurs clés ;
- en mesure d'aiguiller les entrepreneurs vers des interlocuteurs précis ;
- capable de fournir une aide sur la constitution des dossiers.

UN SITE WEB ANIMÉ PAR CETTE ÉQUIPE

- construit autour des préoccupations des entrepreneurs ;
- riche en informations pratiques ;
- structuré pour faciliter le tri et l'accès aux offres ;
- muni d'outils interactifs simples de recherche et de communication.

UN DÉFICIT DE COMPÉTENCES

Les éditeurs sont confrontés à une difficulté endémique : celle du recrutement. D'une part, les évolutions actuelles des métiers font apparaître des besoins en nouvelles compétences pour lesquelles il n'existe pas ou peu de formations aujourd'hui (celles du web, en particulier : gestionnaire de communautés, designer, ergonomes, webmarketing, ...).

D'autre part, écoles et universités, censées produire les profils plus traditionnels – de chef de projet ou marketing produit – proposent des formations peu adaptées aux besoins spécifiques du secteur, parce que trop techniques et pas assez ouvertes sur les applications concrètes des technologies.

TU VEUX SUIVRE UN COURS
SOFTWARE INTERNATIONAL
POURQUOI PAS.
TU M'EXPLIQUERAS APRÈS
DÎNER.



PROPOSITION N°4

UNE FILIÈRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DU LOGICIEL

Répondre aux besoins de compétences d'un métier en perpétuelle évolution.

L'ESSENTIEL DE LA FILIÈRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DU LOGICIEL

- des cursus ciblés sur les métiers du logiciel inclus dans la filière de formation aux métiers du numérique ;
- une gouvernance partagée avec l'Éducation nationale par les professionnels du secteur de l'édition de logiciels, pour des contenus actualisés au rythme des besoins du secteur.

La proposition pourrait se compléter par deux autres mesures :

- le renforcement des formations au marketing produit et de gestion financière dans les écoles d'ingénieurs ;
- le développement de cursus à double compétence écoles d'ingénieurs-écoles de commerce.

LES AVANTAGES D'UNE TELLE FILIÈRE

- l'accélération des processus de recrutement et intégration ;
- une meilleure visibilité des éditeurs auprès des étudiants ;
- la création d'un gisement d'emplois potentiel pour les étudiants suivant ces formations.

LA FRAGMENTATION DES ACTEURS

Il n'existe pas de site à l'échelle nationale où puissent cohabiter et se rencontrer les différents acteurs de la filière : organismes de financement, start-up, grands éditeurs nationaux et internationaux, organismes d'accompagnement au développement international, universités, écoles, etc.

Les pôles de compétitivité actuels permettent aux entreprises d'un même secteur de collaborer. Pour autant, ils ne peuvent constituer la base d'un vrai écosystème car ils ne réunissent pas tous les acteurs, ils sont souvent attachés à une région et fonctionnent indépendamment les uns des autres.



PROPOSITION N°5

POUR DES ÉCOSYSTÈMES DU LOGICIEL

Réunir sur un (ou plusieurs) sites toutes les forces qui peuvent concourir à la création d'une dynamique de croissance de l'industrie.

L'ESSENTIEL D'UN ÉCOSYSTÈME

Un regroupement de tous les acteurs impliqués :

- les grands éditeurs étrangers présents en France ;
- les investisseurs publics et privés ;
- les organismes d'accompagnement divers ;
- les universités et les écoles ;
- les sociétés éditrices de logiciels.

Chaque écosystème aurait vocation à servir de plateforme d'échanges et de rencontres entre les différents acteurs dans le but de créer une dynamique favorable à la construction de la filière. Il contribuerait à la constitution d'une véritable communauté de jeunes entreprises.

Ces écosystèmes seraient tournés vers l'Europe et l'international et offriraient une meilleure visibilité des éditeurs auprès des intégrateurs, SSII et entreprises utilisatrices.



LE LIVRE BLANC

Un écosystème pourrait se former au sein du futur campus scientifique Paris-Saclay à condition de pouvoir y réunir tous les acteurs comme proposé. Il s'inspirerait d'expériences européennes analogues réussies telles que celle de l'Entrepreneurship Center de l'université LMU de Munich (*).

L'ESSENTIEL DE CE QU'APPORTERAIT CHAQUE ÉCOSYSTÈME

- le partage d'expérience ;
- des contacts et apports d'affaires ;
- un tremplin pour l'international ;
- des connexions avec d'autres écosystèmes européens ;
- un accès aux universités, à leurs laboratoires et aux étudiants ;
- un accès au guichet « croissance et innovation » et aux organismes ainsi qu'aux investisseurs ;
- un accès aux intégrateurs, SSII et entreprises utilisatrices ;
- le rapprochement entre grands éditeurs internationaux et petits éditeurs et la formation de mini-écosystèmes autour de plateformes technologiques.

(*) L'Entrepreneurship Center de l'université LMU de Munich (www.entrepreneurship-center.uni-muenchen.de) est un incubateur de start-up (une cinquantaine à ce jour) créateur d'un modèle d'écosystème entrepreneurial, adossé à l'université.

CONCLUSION

LES 5 PROPOSITIONS DU LIVRE BLANC

- 1 UN STATUT DE SOCIÉTÉ
CRÉATRICE DE LOGICIELS**
- 2 UNE FORMATION PACKAGÉE
«ENTREPRENDRE DANS
LE LOGICIEL»**
- 3 UN GUICHET UNIQUE
«CROISSANCE ET INNOVATION»**
- 4 UNE FILIÈRE DE FORMATION
AUX MÉTIERS DU LOGICIEL**
- 5 POUR DES ÉCOSYSTÈMES
DU LOGICIEL**

Des verrous empêchent notre industrie de se structurer et de poursuivre son expansion. Les cinq propositions avancées ont pour finalité de les débloquer : elles vont créer un environnement où les entrepreneurs auront les moyens d'endosser pleinement leur rôle et de développer leur projet.

Nous tenons à remercier les membres du bureau du collège Editeurs de Syntec Numérique, présidé par Bruno Vanryb, pour leur contribution à ce document : Jean-Stéphane Arcis, TalentSoft ; Serge Dahan, Aproged ; Anne Eyt, Oracle France ; Eliane Fourgeau, Geensoft ; Jakob Harttung, Microsoft France ; Mathieu Llorens, AT Internet ; Frédéric Massé, SAP France ; Emmanuel Obadia, Sage ; Philippe Seguin, Generix ; Bertrand Tierny, Cylande ; Agnès Touraine, ACT3 Gaming ; Conception et réalisation : BdL Conseil ; Conception graphique : Quintin Leeds. Délégué Editeurs, Syntec Numérique : David Vandenberght .

Le Livre Noir & Blanc de l'industrie française du logiciel dresse, sous un format original, un portrait du métier d'éditeur de logiciels. **LE LIVRE NOIR** présente les blocages dont souffre l'industrie.

LE LIVRE BLANC avance les propositions qui vont assurer l'essor de ces entreprises, moteurs de la croissance économique du pays et créatrices des emplois de demain.

La Banque Neuflyze OBC dispose d'une forte expertise dans de nombreux secteurs. Elle soutient notamment les éditeurs de logiciels, les SSII ainsi que les sociétés de conseil en technologies en les accompagnant dans leur développement. Dans ce cadre, la Banque Neuflyze OBC a choisi de s'associer à Syntec Numérique pour le lancement du Livre Noir & Blanc du logiciel.

Syntec Numérique est la chambre professionnelle des SSII, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies. Il compte près de 1 200 entreprises adhérentes, dont 550 éditeurs de logiciels qui représentent 80 % du chiffre d'affaires du secteur.